

TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE

Formation

- ✓ Validation : Titre professionnel du ministère de l'emploi
- ✓ Niveau 4

Métier & Débouchés

- ✓ **ROME H2902- Chaudronnerie - tôlerie**
- ✓ **Le technicien** réalise les opérations de transformation des métaux, des structures chaudronnées par la mise en forme et l'assemblage de tôles, tubes et profilés de différentes dimensions, selon les règles de sécurité.
- ✓ **Entreprises qui recrutent** : métallerie-ferronnerie, industrie minière, BTP...

Organisme et lieu de formation



75 rue Duvergier
BOURAIL

Tél: 44 12 46

GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

Durée de formation

- ✓ 8 mois de formation dont 4 semaines en stage en entreprise

Public prioritaire

- ✓ Être demandeur d'emploi depuis au moins 3 mois au début de la formation
- ✓ Ne pas avoir quitté volontairement un emploi dans les 60 jours qui précèdent la formation
- ✓ Avoir quitté la formation initiale depuis plus d'1 an



Conditions d'entrée

- ✓ Être âgé de 18 ans révolu
- ✓ Être titulaire d'un CAP dans métier en lien avec la transformation des métaux et aciers ou d'un niveau BEP
- ✓ Français : lu, écrit, parlé
- ✓ Maîtrise des 4 opérations, des conversions, proportionnalités et géométrie
- ✓ Bonne représentation dans l'espace
- ✓ Condition physique : résistance à la station debout prolongée, bruit, port de charge, gaz de soudure
- ✓ Ne pas consommer de cannabis

Comment s'inscrire ?

Du 15/06 au 10/07/2023

Contactez votre conseiller en insertion professionnelle : DEL, CAP Emploi, DEFIJ, EPEFIP ou GIEP pôle information orientation au 05.07.09 (appel gratuit)

Documents à fournir

- ✓ Attestation de demandeur d'emploi
- ✓ Pièce d'identité en cours de validité
- ✓ CV à jour
- ✓ Copie des diplômes obtenus
- ✓ Lettre de motivation manuscrite

Contenu de la formation

- ✓ Fabriquer un ensemble chaudronné courant
- ✓ Fabriquer un ensemble chaudronné complexe (assemblage)
- ✓ Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné
- ✓ Accompagner les étapes de la fabrication
- ✓ Stage en entreprise
- ✓ Compréhension du monde du travail, accompagnement

Prise en charge

- ✓ Hébergement et restauration au centre de formation
- ✓ Pas de prise en charge du transport pour rejoindre le centre de formation
- ✓ Transport du vendredi Bourail-Nouméa pris en charge
- ✓ Frais de formation, indemnités mensuelles et couverture CAFAT

Votre institution formation